

DECISION N°**161**/25/CIPM/P/CARPA du **25 SEPT 2025** Portant attribution de la lettre-commande pour l'acquisition du mobilier de bureau au CARPA en procédure d'urgence .

**Le Président,**

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des contrats de partenariat ;

Vu le décret n°2012/148 du 21/03/12 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2008/035 du 23/01/2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2008/0115/PM du 24/01/2008 précisant les modalités d'application de la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des Contrats de Partenariat ;

Vu la loi N°2008/009 du 16/07/2008 fixant le régime fiscal, financier et comptable applicable aux Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2016/108 du 24 février 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08/03/12 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu l'AONO N°001/AONO/CARPA/CIPM/2025 du 22/08/2025 pour l'acquisition du mobilier de bureau au CARPA en procédure d'urgence.

**DECIDE :**

**Article 1 :** La société **CONFORT HOUSE SARL** B.P. : 13 959 Yaoundé est attributaire de la lettre-commande suite à l'AONO N°001/AONO/CARPA/CIPM/2025 du 22/08/2025 pour l'acquisition du mobilier de bureau au CARPA en procédure d'urgence.

Pour un montant TTC de trente-neuf millions neuf cent cinquante-huit mille cent soixante-onze (**39 958 171 FCFA**) dans un délai d'un (01) mois.

**Article 2 :** La Directrice Générale de ladite société est invitée à se présenter au siège du CARPA en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Ampliations :

ARMP

Entreprise

Cr/affichage

Le Président.



**Bondeoma Yokono Dieudonne**

## COMMUNIQUE

### PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU CARPA

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) Communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la lettre-commande objet de l'appel d'offres ouvert N°001/AONO/MO/CIPM/CARPA/2025 du 22 août 2025.

Nom et Adresse	Montant TTC	Délai
<b>CONFORT HOUSE SARL</b> BP : 13959 Yaoundé Tél : 699 911 398	<b>39 958 171 FCFA</b>	<b>01 mois</b>

Le soumissionnaire **CONFORT HOUSE SARL** est par conséquent invité à prendre l'attache des services compétents du CARPA, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Le Président



*Jean-Pierre  
Bendoma Tokono Dieudonné*

MAITRE D'OUVRAGE : PRESIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA REALISATION  
DES CONTRATS DE PARTENARIAT

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES  
DU CARPA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 001/AONO/CARPA/CIPM/2025 DU 22 AOUT 2025 POUR  
L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL D'APPUI A  
LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN  
PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT : BUDGET DU CARPA

IMPUTATION: 222 100

Exercice 2025

## **SOUS-COMMISSION D'ANALYSE DES OFFRES**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES  
ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET FINANCIERE**

SEPTEMBRE 2025

My P CO 8

# SOMMAIRE

<b>I. GENERALITES.....</b>	<b>3</b>
I.1.    Objet et consistance du projet.....	3
Coût prévisionnel.....	4
Financement .....	4
I.2.    Sous-Commission d'Analyse (SCA).....	4
I.3.    Liste des soumissionnaires.....	5
<b>II. TRAVAUX DE LA SOUS-COMMISSION D'ANALYSE.....</b>	<b>5</b>
II.1. <i>Documents reçus de la CIPM</i> .....	5
II.2.    Méthodologie d'analyse .....	5
II.3.    Evaluation des offres.....	6
<b>III. RESULTATS DE L'EVALUATION DES PIECES ADMINISTRATIVES, DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES.....</b>	<b>7</b>
III.1.    Vérification de la conformité des pièces du dossier administratif du soumissionnaire.....	7
III.2.    Evaluation de l'offre technique.....	9
III.3.    Evaluation de l'offre financière .....	13
<b>IV. CLASSEMENT.....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>16</b>
Annexe 1 : Procès-verbal d'ouverture des offres.....	17
Annexe 2 : Note de désignation et Convocation des membres de la SCA.....	18
Annexe 3 : Feuilles de présence .....	20
Annexe 4 : Pièce complétée .....	22

✓ + 85

# I. GENERALITES.

## I.1. *Objet et consistance du projet.*

Dans le but d'améliorer le cadre de travail de son personnel, le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition du mobilier de bureau.

### **Consistance des travaux**

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture du mobilier de bureau.

Il s'agit notamment :

#### a/ pour le bureau du Président

Salon classique en tissu sept (07) places

Table basse assortie au salon

Bureau en bois plein avec dorure Dim : 2,20m x 1m avec retour en bois lamellé collé assorti au bureau

Fauteuil de bureau ergonomique en cuir sur roulette, mécanisme synchronisé, réglable en hauteur

Fauteuil de réception en bois assorti au bureau, coussin en cuir, assise et dossier rembourrage mousse haute densité

Tablette en bois dur lamellé collé assortie au bureau

Table en bois dur Dim : 1,60 cm x 80 cm

Chaise classique, assise et dossier rembourré

Capitonnage des portes

Rideau lourd

Tringle à rail

Embrase rideau (paire)

Support (paire)

Gond pour embrase (paire)

Paquet agrafe

Fourniture et pose rideau et tringle

#### b/ pour le bureau du Coordonnateur

Salon classique en tissu (06 places)

Table basse assortie au salon

Bureau Directeur en bois, avec sous-main en simili cuir incorporé Dim : 1, 80 x 80 cm avec retour informatique en bois assorti au bureau

Fauteuil de bureau ergonomique en cuir sur roulette, mécanisme synchronisé, réglable en hauteur

Fourniture et pose de store

#### c/ pour le bureau des Sous-Directeurs

Bureau en bois lamellé collé iroko ou sapelli avec sous-main simili cuir incorporé, avec retour informatique en bois lamellé collé iroko ou sapelli: 1,40m

Fauteuil Directeur ergonomique sur roulette, mécanisme synchronisé, réglable en hauteur

Fauteuil de réception en bois assorti au bureau coussin en cuir, assise et dossier rembourrage mousse haute densité

Bloc de rangement vitré, rangement en bois avec étagères

#### d/ pour le bureau des Cadres

Bureau en bois iroko ou sapelli avec sous-main simili cuir incorporé avec table informatique en lamellé collé iroko/sapelli Dim : 1,40m

Fauteuil directeur ergonomique sur roulette mécanisme synchronisé réglable en hauteur

Chaise visiteur

**e/ pour le bureau des Secrétaires**

Bureau en bois en lamellé collé iroko ou sapelli avec sous-main en croute de cuir incorporé et tiroir trois caissons retour informatique en bois lamellé collé iroko ou sapelli Dim : 1.40m

Fauteuil de bureau ergonomique

Living de rangement en bois avec étagère et deux battants Dim : 1.40 x 2.10

Réfrigérateur de bureau 80 l

**f/ pour la salle des conférences**

Climatiseur 3.5 CV

**Délai et lieu d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois calendaire à livrer au siège du CARPA sis à Bastos. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante millions (**40 000 000**) de Francs CFA TTC.

**Financement**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le **Budget du CARPA** de l'exercice 2025, sur la ligne d'imputation **222 100**.

Le présent rapport porte sur l'évaluation des offres administrative, technique et financière des soumissionnaires ayant répondu à cet Appel d'Offres.

**I.2. Sous-Commission d'Analyse (SCA).**

Suite à l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CARPA le 19 septembre 2025, une Sous-Commission d'Analyse des Offres a été constituée par le Président de ladite Commission par **Décision N°02/25/CIPM/CARPA du 22 septembre 2025**, dont copie est jointe au présent rapport, pour procéder à l'évaluation desdites offres. Sa composition est la suivante :

**Tableau 1 : Composition de la Sous-Commission d'Analyse.**

NOMS et Prénoms	Fonction	Contacts
M. NZHIE Maurice	Président (Expert agréé ARMP)	694 20 40 21
Mme GOILAOU Flore	Rapporteur (Expert agréé ARMP)	699 85 73 95
M. ADIANG NTSAGO Jean	Membre (Expert agréé MINMAP)	672 21 95 15
Mme EBIE ETOUNDI Crésence Elysée	Membre (représentant Maître d'Ouvrage)	699 24 59 15

Suivant les termes de cette note de service, la sous-commission d'analyse devait déposer son rapport d'évaluation des offres au plus tard le 25 septembre 2025, au secrétariat de la Commission.

### **I.3. Liste des soumissionnaires.**

A l'issue du dépouillement des offres, un (01) seul soumissionnaire a répondu à cet appel d'offres. Il s'agit de **CONFORT'HOUSE SARL, BP : 13959 Yaoundé,**

SOUMISSIONNAIRE	ADRESSE	Délai
CONFORT HOUSE SARL BP : 13 959 YDE. Tél.699 911 398	BP : 13 959 YDE. Tél.699 911 398	Trente ( <b>30</b> ) jours

## **II. TRAVAUX DE LA SOUS-COMMISSION D'ANALYSE.**

### **II.1. Documents reçus de la CIPM**

#### **a) Pièces reçues**

La Sous-Commission d'Analyse a reçue :

- ✓ Une (01) copie électronique des offres (administrative, technique et financière) du soumissionnaire ;
- ✓ Un Dossier d'Appel d'Offres ;
- ✓ L'additif N°001 audit Dossier d'Appel d'Offres ;
- ✓ Une décision de désignation des membres ;
- ✓ Un PV d'Ouverture des plis ;

#### **b) Rappel des décisions de la CIPM mentionnées dans le PV**

#### **CONFORT'HOUSE SARL**

**Dossier administratif** : Recevable, sous réserve de la production du Certificat de Non Exclusion des marchés publics

**Offre technique** : Recevable

**Offre financière** : Recevable

Montant TTC : 39 958 171 FCFA ;

Rabais : 0

### **II.2. Méthodologie d'analyse.**

Les travaux de la sous-commission d'analyse se sont déroulés le 23 septembre 2025, dans la salle de réunion du CARPA.

Le présent rapport, issu de nos travaux porte sur :

- La vérification de la conformité des pièces administratives ;
- L'analyse de l'offre technique du soumissionnaire en cas de conformité de son dossier administratif (vérification des critères essentiels et éliminatoires);
- L'analyse de l'offre financière du soumissionnaire en cas de conformité de son dossier technique (vérification des quantités des prix unitaires, du montants HT TTC et TVA).

La démarche consistait en :

- La lecture et l'appréciation du DAO ;

99

91

88

- L'exploitation et l'appréciation des documents et justificatifs fournis par le soumissionnaire à la lumière du RPAO ;
- Des discussions et commentaires des membres ;
- L'analyse de la pertinence du contenu des dossiers du soumissionnaire.

Ces éléments présentés ont permis à la Sous-Commission d'Analyse de travailler de manière consensuelle et de procéder de la manière suivante :

- ➔ Pour les pièces administratives :
  - Vérification de la conformité des pièces administratives fournies ;
  - Vérification des critères éliminatoires applicables au dossier administratif ;
  - Vérification de l'éligibilité du soumissionnaire à l'analyse de son offre technique.
- ➔ Pour l'offre technique :
  - Évaluation des critères essentiels pour le soumissionnaire qui ne tombe pas sous le coup d'un ou de plusieurs critères éliminatoires ;
  - Vérification des critères éliminatoires applicables à l'offre technique ;
  - Vérification de l'éligibilité du soumissionnaire à l'analyse de son offre financière.
- ➔ Pour l'offre financière :
  - Vérification des critères éliminatoires applicables à l'offre financière ;
  - Établissement du montant de l'offre ;
  - Classement.

### ***II.3. Evaluation des offres.***

Les critères d'évaluation font l'objet du Point 15 de l'Avis et des critères d'évaluation contenus dans le RPAO, ainsi que l'additif N°001 à l'appel d'offres susvisé :

#### **a) Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation technique et financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre. Il s'agit notamment :

##### **A : Pour le dossier administratif:**

- Absence du cautionnement de soumission timbré. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CEDEC, conformément à la Lettre-circulaire N°0014/LC /MINMAP/CAB du 23 juillet 2025;
- Non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission).

##### **B : Pour l'offre Technique:**

- Absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagné de catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant;
- Non-respect de 80 % des spécifications techniques indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO;
- Non justification de la possession-exploitation d'une menuiserie au Cameroun;
- Absence de la justification de l'activité de menuiserie et d'ameublement ;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales ;

- Absence de l'attestation de non abandon de marchés au cours des trois dernières années ;
- Non utilisation du bois d'origine légale.

**C : Pour l'offre financière**

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

**D : Critères éliminatoires d'ordre général**

- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- Non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- Non-respect du format de fichiers des offres.

**b) Critères essentiels :**

L'évaluation de l'offre technique sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous:

- Présentation de l'offre;
- Références du soumissionnaire : au moins une (01) livraison similaire au cours des trois dernières années ;
- Disponibilité d'un service après-vente ;
- Planning et délai de livraison ;
- Planning et délai de livraison.

**III. RESULTATS DE L'EVALUATION DES PIECES ADMINISTRATIVES, DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES.**

*III.1. Vérification de la conformité des pièces du dossier administratif du soumissionnaire.*

**a) Vérification de la conformité des pièces du dossier administratif.**

Les résultats de cette vérification se trouvent dans le tableau suivant :

**Tableau 2 : Résultats de la vérification des pièces du dossier administratif du soumissionnaire.**

N°	PIECES DU DOSSIER ADMINISTRATIF EXIGEES	CONFORT'HOUSE SARL
1	La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée suivant modèle joint) du représentant légal ou du mandataire dument désigné	OUI
2	L'attestation de non-redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois	oui
3	Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger	oui
4	L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun en cas de co-traitance, chaque membre du groupement devra fournir l'attestation de domiciliation bancaire	oui
5	La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de quarante-deux mille ( <b>42 000</b> ) francs CFA payable dans le Compte d'affectation spécial CAS- ARMP pour la régulation des marchés publics;	oui
6	La caution de soumission timbre, acquittée à la main (suivant modèle joint) d'un montant de huit cent mille ( <b>800 000</b> ) francs CFA et d'une durée de validité de trente ( <b>30</b> ) jours au-delà de la date limite initiale de validité des offres, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque de banque, hypothèque légale) sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement	oui
7	Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres	oui <b>Complétée dans les 48h</b>
8	Une attestation pour soumission, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant mention de l'objet et références de l'Appel d'Offres et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation : ou établie postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres	oui

9	Une Copie du registre de commerce certifiée par l'autorité compétente de l'administration judiciaire	oui
10	Une copie timbre de l'Attestation d'immatriculation	oui
<b>DECISION</b>		Complet et conforme

**a) Vérification des critères éliminatoires.**

Les résultats de cette vérification se trouvent dans le tableau suivant :

**Tableau 3:** Vérification des critères éliminatoires relatifs au dossier administratif.

N°	Critères éliminatoires	SOUMISSIONNAIRE
1	Absence du cautionnement de soumission timbré. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CEDEC, conformément à la Lettre-circulaire N°0014/LC /MINMAP/CAB du 23 juillet 2025	Non
2	Non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis. (excepté le cautionnement de soumission)	Non

**Conclusion partielle N°01 :**

Le soumissionnaire ne tombe sous le coup d'aucun critère éliminatoire, ce qui le qualifie pour l'analyse de son offre technique.

**III.2. Evaluation de l'offre technique.**

**a) Vérification de l'exhaustivité des pièces de l'offre technique**

**Tableau 4:** Vérification de l'exhaustivité des pièces de l'offre technique

N°	Pièces de l'offre technique	CONFORT'HOUSE SARL
1	les prospectus, catalogues ou fiches techniques	Présent et conforme
2	le planning et le délai de livraison des fournitures	Présent et conforme
3	La charte d'intégrité dûment rempli et signé (suivant modèle joint)	Présent et conforme
4	La Déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signé (suivant modèle joint)	Présente et conforme
5	La déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années	Présent et conforme
6	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	Présent et conforme
7	Les spécifications techniques	Présent et conforme
8	Commentaires Spécifications techniques	Présent et conforme
<b>Conclusion</b>		Toutes les pièces exigibles sont présentes et conformes

**b) Evaluation de l'offre technique proprement dite**

Le résultat de l'évaluation de l'offre technique du soumissionnaire sur la base des critères et sous-critères contenus dans le RPAO est le suivant :

**Tableau 5:** Evaluation de l'offre technique

Critère	Sous- critère	Appréciation	
		OUI	NON
<u>Présentation générale de l'offre</u>	Lisibilité	OUI	
	pièces dans l'ordre du RPAO	OUI	
	sommaire	OUI	
	pagination	OUI	
	intercalaires en couleur	OUI	
<u>Références du soumissionnaire</u>	au moins une (01) livraison similaire au cours des trois dernières années	OUI (trois prestations : Marché N°14/M/MINJEC/CIPM/2021 du 29 déc. 2021 ; Marché N° 012/M/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/2023 du 25 Aout 2023 ; Marché N° 00767/M/UYI/CIPM/2024 du 14 Oct 2024)	
	Copies des premières et dernières pages du contrat	OUI	
	PV de réception provisoire ou définitive ou attestation de bonne fin signée du Maître d'Ouvrage	OUI	
	Autres justificatifs le cas échéant et à préciser	-	
		OUI Personnel : <b>Monsieur ATANGANA OTTOU Charles</b> : Menuisier-ébéniste Diplôme certifié du Brevet de Technicien N° 01720, session de juin 2008. CV + Attestation de disponibilité ; <b>Monsieur NYAME NYAME Emile Franklin</b> : Menuisier Diplôme certifié : CAP option Menuisier, session de juin 2003 CV+ attestation de disponibilité	
<u>Service après-vente</u>	un personnel qualifié pour assurer la mise en service et le suivi		
<u>Calendrier de livraison</u>	le planning ou calendrier de livraison des fournitures	OUI Délai de livraison : 30 jours Planning existant	
<u>Les preuves d'acceptations des conditions de la Lettre Commande</u>	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment paraphé, daté et signé avec la mention lue et approuvé	OUI	
	Les spécifications techniques dûment paraphées, datées et signées avec la mention lue et approuvée	OUI	

## SPECIFICATIONS TECHNIQUES

**Tableau 6:** Evaluation de l'offre technique sur la base des spécifications techniques.

N°	DESIGNATION	COMFORMITE
<b>I-BUREAU DU PRESIDENT</b>		
1	Salon classique en tissu sept (07) places	OUI
2	Table basse assortie au salon	OUI
3	Bureau en bois plein avec dorure Dim : 2,20m x1m avec retour en bois lamellé collé assorti au bureau	OUI
4	Fauteuil de bureau ergonomique en cuir sur roulette, mécanisme synchronisé, réglable en hauteur	OUI
5	Fauteuil de réception en bois assorti au bureau, coussin en cuir, assise et dossier rembourrage mousse haute densité	OUI
6	Tablette en bois dur lamellé collé assortie au bureau	OUI
7	Table en bois dur Dim : 1,60 cm x 80 cm	OUI
8	Chaise classique, assise et dossier rembourrés	OUI
9	Capitonnage des portes	OUI
10	Rideau lourd	OUI
11	Tringle à rail	OUI
12	Embrase rideau (paire)	OUI
13	Support (paire)	OUI
14	Gond pour embrase (paire)	OUI
15	Paquet agrafe	OUI
16	Fourniture et pose rideau et tringle	OUI
<b>II-BUREAU DU COORDONNATEUR</b>		
1	Salon classique en tissu (06 places)	OUI
2	Table basse assortie au salon	OUI
3	Bureau Directeur en bois, avec sous-main en simili cuir incorporé Dim : 1, 80 x 80 cm avec retour informatique en bois assorti au bureau	OUI
4	Fauteuil de bureau ergonomique en cuir sur roulette, mécanisme synchronisé, réglable en hauteur	OUI
5	Fauteuil de réception en bois assorti au bureau, coussin en cuir, assise et dossier rembourrage mousse haute densité	OUI
6	Fourniture et pose de store	OUI
<b>III- BUREAU SOUS-DIRECTEURS</b>		
1	Bureau en bois lamellé collé iroko ou sapelli avec sous-main simili cuir incorporé, avec retour informatique en bois lamellé collé iroko ou sapelli: 1,40m	OUI
2	Fauteuil Directeur ergonomique sur roulette,	OUI

	mécanisme synchronisé, réglable en hauteur	
3	Fauteuil de réception en bois assorti au bureau coussin en cuir, assise et dossier rembourrage mousse haute densité	OUI
4	Bloc de rangement vitré, rangement en bois avec étagères	OUI
<b>IV-BUREAU DES CADRES</b>		
1	Bureau en bois iroko ou sapelli avec sous-main simili cuir incorporé avec table informatique en lamellé collé iroko/sapelli Dim : 1,40m	OUI
2	Fauteuil directeur ergonomique sur roulette mécanisme synchronisé réglable en hauteur	OUI
3	Chaise visiteur	OUI
<b>V- BUREAU SECRETAIRES</b>		
1	Bureau en bois en lamellé collé iroko ou sapelli avec sous-main en croute de cuir incorporé et tiroir trois caissons retour informatique en bois lamellé collé iroko ou sapelli Dim : 1,40m	OUI
2	Fauteuil de bureau ergonomique	OUI
3	Living de rangement en bois avec étagère et deux battants Dim : 1,40 x 2,10	OUI
4	Réfrigérateur de bureau 80 l	OUI
<b>VI-SALLE DES CONFERENCES</b>		
1	Climatiseur 3,5 CV	OUI
<b>TOTAL</b>		<b>34 oui / 34 soit 100%</b>

### c)Vérification des critères éliminatoires

**Tableau 7 : Vérification des critères éliminatoires relatifs au dossier technique.**

N°	Critères éliminatoires	CONFORT HOUSE SARL
1	Absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagné de catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant	<b>NON</b>
2	Non-respect de 80 % des spécifications techniques indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO	<b>NON</b>
3	Non justification de la possession-exploitation d'une menuiserie au Cameroun	<b>NON</b>
4	Absence de la justification de l'activité de menuiserie et d'ameublement	<b>NON</b>
5	Absence de la charte d'intégrité datée et signée	<b>NON</b>
6	Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales	<b>NON</b>
7	Absence de l'attestation de non abandon de marchés au cours des trois dernières années	<b>NON</b>
8	Non utilisation du bois d'origine légale.	<b>NON</b>

## **Conclusion partielle N°02 :**

Après l'évaluation technique et la vérification des critères éliminatoires, il ressort que le soumissionnaire CONFORT'HOUSE SARL ne tombe sous le coup d'aucun critère éliminatoire. Il est donc qualifié pour la suite de la procédure.

### **III.3 EVALUATION DE L'OFFRES FINANCIERE**

#### **III.3.1. Vérification de la conformité de l'offre financière.**

Après exploitation du procès-verbal d'ouverture des Offres qui spécifie les montants lus du soumissionnaire, la sous-commission a évalué les offres financières conformément aux dispositions du RPAO.

##### **a) Vérification de l'exhaustivité des pièces constitutives de l'offre financière**

Il s'agit de vérifier l'exhaustivité des pièces constitutives de l'offre financière, telle que prescrit par le RPAO à savoir :

**Tableau 8 : Vérification de l'exhaustivité des pièces de l'offre financière**

N°	PIECE EXIGEE	CONFORT'HOUSE SARL
C1	<b>La soumission proprement dite</b> , en original rédigée selon le modèle joint, timbré au tarif en vigueur, signée, caheté et datée	présente
C2	<b>Bordereau des prix unitaires et/ou forfaitaires</b> dûment rempli selon le modèle joint signée et datée;	présent
C3	<b>Le Détail quantitatif et estimatif</b> dûment rempli selon le modèle joint signée et datée	présent
C4	<b>Le Sous-détail des prix unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires (le cas échéant)</b> selon le modèle joint signée et datée	présent

#### **III.3.2. Vérification de la cohérence des montants en lettres et en chiffres des BPU.**

De cette vérification, la sous-commission observe qu'il n'y a aucune incohérence entre les montants en chiffres et en lettres dans le Bordereau des Prix Unitaires du soumissionnaire CONFORT'HOUSE SARL.

#### **III.3.3. Vérification de la cohérence entre les DQE et les SDPU et correction des erreurs éventuelles.**

**Tableau 9 : Résultats la vérification des calculs dans le DQE**

Soumissionnaire	Montant TTC lu en FCFA	Montant TTC obtenu après vérification en FCFA	Montant TTC avec Rabais proposé	Ecart après correction des erreurs FCFA
<b>CONFORT'HOUSE SARL</b>	39 958 171	39 958 171	0	0 (Zéro)

Il ressort de cette vérification, qu'il n'y a aucune incohérence entre les prix unitaires contenus dans les DQE et ceux issus des Sous-Détails des Prix Unitaires, du soumissionnaire **CONFORT'HOUSE SARL**.

### III.3.4. Vérification des critères éliminatoires de l'offre financière.

Cette vérification s'est faite conformément aux critères éliminatoires du RPAO.

**Tableau 10 : Résultats la vérification des critères éliminatoires**

N°	Critères éliminatoires	CONFORT'HOUSE SARL
1	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière	NON

Le soumissionnaire **CONFORT'HOUSE SARL** ne tombe pas sous le coup du critère éliminatoire à ce stade.

### III.3.4. Vérification des Critères éliminatoires d'ordre général

**Tableau 11 : Résultats la vérification des critères éliminatoires d'ordre général**

N°	Critères éliminatoires d'ordre général	CONFORT'HOUSE SARL
1	Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.	NON
2	Non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5	NON
3	Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces	NON
4	Non-respect du format de fichiers des offres	NON

Le soumissionnaire **CONFORT'HOUSE SARL** ne tombe sous le coup d'aucun critère éliminatoire à ce stade.

# SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES OFFRES DU SOUMISSIONNAIRE

Tableau 12 : Synthèse

Soumissionnaire	Pièces administratives	Offre technique	Offre financière	Observations
CONFORT'HOUSE SARL	Complètes et conformes	Satisfaction de tous les critères d'évaluation	Aucune erreur de calcul	qualifié

## IV. CLASSEMENT

A l'issue de la vérification des pièces du dossier administratif et de l'analyse et évaluation des offres techniques et financières relatives à L'Appel d'Offres National Ouvert

N°001/AONO/CARPA/CIPM/2025 du 22 aout 2025 pour l'acquisition du mobilier de bureau au Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) en procrodrure d'urgence, la Sous-Commission d'Analyse a établi le classement suivant :

Tableau 11 : Classemement

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	MONTANT PREVISIONNEL (F CFA)	RANG	DELAIS
CONFORT'HOUSE SARL	39 958 171 (trente-neuf millions neuf cent cinquante-huit mille cent soixante-onze)	40 000 000 (quarante millions)	1 <sup>er</sup>	30 (trente) jours

Tout en se remettant à la diligence de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CARPA, la Sous-Commission d'Analyse soumet les résultats de ses travaux pour appréciation.

Fait à Yaoundé le 24 septembre 2025

Ont signé:

Membre	Membre (RMO)
	
MADIANG NTSAGO Jean	Mme EBIE ETOUNDI Crésence Elysée
Rapporteur	Président
	
Mme GOILAOU née NDJITA TCHIMI Flore Virginie	M. NZHIE Maurice

## **ANNEXES.**

37 & 46

*Annexe 1 : Procès-verbal d'ouverture des offres.*

*✓ & ✓ ✓*

L'an deux mille vingt cinq et le dix-neuf du mois de septembre à quinze heures au CARPA, test tenue la session N° 01 de la commission de passation des marchés dans la présidence de M. NANG AL GADÉ Daniel assisté de Mme HBAZA Thérèse Blanche la secrétaire étaient aussi présents H.H : Salihou Abdellahi membre représentant le MINMAR, BIKOK SOM William membre représentant le MINÉPAT, BITOMO EBÉY Gérard ERIC membre représentant le MINFI, NSDI NSDI Joseph VRIEN membre représentant le MD.

L'ordre du jour portant sur l'ouverture des offres déposées à l'APMP N° 001 par l'acquisition du mobilier de bureau en procédure d'urgence, nous étions avec le point focal collège à le seul soumissionnaire qui a déposé son offre : Confort Haute Santé. Après l'ouverture nous procédons au dépouillement. D'abord le dossier administratif

- 1- Intention de soumission
- 2- Attestation de conformité fiscale
- 3- Attestation de non faillite
- 4- Attestation de domiciliation bancaire
- 5- Autorisation d'achat du DAD.
- 6- caution de soumission
- 7- Attestation de non exclusion des Marchés Publics
- 8- est à régulariser dans les quarante-huit heures
- 9- Attestation pour soumission délivrée par le CNPS de conformité sociale

au vu de toutes ces pièces administratives, nous déclarons cette offre recevable sous réserve de la production de l'APMP. les offres sont entrées à la commission pour analyse. Le montant TTC est de 39 958 171 FCFA sans rabais. Début de l'insémination mais la réserve est levée à dix-sept heures. Le président

Salihou Abdellahi  
PLET-TQG

*Annexe 2 : Note de désignation et Convocation des membres de la SCA.*

*G + G +*

DECISION N° 02 /25/CIPM/CARPA du 22 Sept 2025  
Portant création d'une sous-commission d'analyse des offres administratives,  
techniques et financières du dossier d'appel d'offres ouvert N°001/AONO  
/CARPA/MO/CIPM/25 du 22 août 2025 pour l'acquisition du mobilier de bureau au  
CARPA en procédure d'urgence.

#### LE PRESIDENT

Vu le décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23/02/2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/074 du 08/03/2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19/06/2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la décision N°0482/A/MINMAP/SG/DAJ du 11/09/2015 portant désignation du président par intérim de la CIPM du CARPA ;

Vu l'arrêté conjoint n°00226/MINMAP/MINFI du 06/08/2013 fixant le montant des indemnités des Présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse ;

Vu le DAO N°001/AONO/MO/CARPA/CIPM/25 du 22/08/2025 pour l'acquisition du mobilier de bureau au CARPA en procédure d'urgence ;

Vu les nécessités de service ;

#### DECIDE :

**Article 1 :** Il est créé, une sous-commission pour l'analyse des offres administratives et techniques de l'AONO N°001, pour l'acquisition du mobilier de bureau en procédure d'urgence au CARPA ;

**Article 2 :** La sous-commission est constituée ainsi qu'il suit :

- Président : M NZHIE Maurice, Expert MINMAP agréée ;
- Membres : M. ADIANG NSAGO, Expert MINMAP agréée ;  
Mme EBIE ETOUNDI, Représentant le MO ;
- Rapporteur : Mme GOILAOU Flore, Expert MINMAP agréée.

**Article 3 :** La sous-commission devra remettre impérativement deux rapports d'analyse pour ce dossier et les présenter en commission au plus tard le 25 septembre 2025.

**Article 4 :** Les intéressés auront droit aux indemnités prévues par l'arrêté 00226 sus visé.

Fait à Yaoundé, le 22/09/2025

*P.C*  
*Salihou Abdoullahi*  
PLET-TQG

YAOUNDE, le 22 Septembre 2025

## CONVOCATION

### Le Président de la Sous-Commission

A

Mmes .

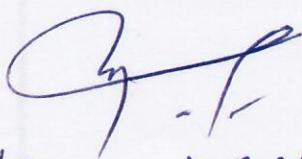
- GOILAOU Flore (Rapporteur)
- EBIE ETOUNDI Crésence Elysée (Membre/RMO)
- MADIANG NTSAGO Jean (Membre)

**Objet:** Evaluation des Offres Administratives, Techniques et financières de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CARPA/CIPM/2025 du 22 AOUT 2025.

BIEN VOULOIR PRENDRE PART PERSONNELLEMENT A LA SESSION D'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIERES, LES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2025 A 09 HEURES PRECISES DANS LA SALLE DE REUNION DE LA CIPM DU CARPA.

VOTRE PRESENCE EST VIVEMENT SOUHAITEE.

LE PRESIDENT



NZHEIE MAURICE

*Annexe 3 : Feuilles de présence.*

*(Signature)*

MAITRE D' OUVRAGE : PRESIDENT DU CONSEIL D' APPUI À LA REALISATION  
DES CONTRATS DE PARTENARIAT

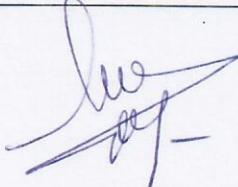
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES  
DU CARPA

**APPEL D' OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 001/AONO/CARPA/CIPM/2025 DU 22 AOUT 2025 POUR  
L' ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL D' APPUI A  
LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN  
PROCEDURE D' URGENCE .**

### SOUS COMMISSION D'ANALYSE DES OFFRES

#### FEUILLE DE PRESENCE

Date : 23/09/2025 au 24/09/2025

NOMS et Prénoms	Fonction	Téléphone	Signature
M. NZHIE Maurice	Président (Expert agréé ARMP)	694 20 40 21	
Mme GOILAOU Flore	Rapporteur (Expert agréé ARMP)	699 85 73 95	
MADIANG NTSAGO Jean	Membre (Expert agréé MINMAP)	672 21 95 15	
Mme EBIE ETOUNDI Crésence Elysée	Membre (représentant Maître d'Ouvrage)	699 24 59 15	

*Annexe 4 : Pièce complétée*

*✓ b DA ✓*

REPUBLIC OF CAMEROON  
PAK - TRAVEL - PARK  
PROTECTION OF THE ENVIRONMENT



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fellowship  
PROTECTION OF THE ENVIRONMENT

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS

PUBLIC CONTRACTS REGULATOR AGENCY

**CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**

**CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS**

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on tender

N° de l'AO / Tender No : N 001/AONO/CARPA/CPM/2025

MO ou MOB / CA or DCI : CARPA : CONSEIL D'APPEL À LA REALISATION DES CONTRATS DE PAR

Date / Date : 22/09/2025

Objet / Subject : acquisition du mobilier de bureau

Je soussigne, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :

*I, the undersigned General Manager of the Public Contracts Agency based on the information available at the ARMP on this date, hereby certify that:*

I- L'Entreprise : CONFORT HOUSE SARL

*The Company*

Adresse, Téléphone et Fax : BP : 13959 YAOUNDE

*Address, phone and fax*

N° contribuable : MI20000010427B

N° Registre de Commerce : 2000Q148

*Commercial Registration No.*

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclues des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à.....YAOUNDE.....le.....20/09/2025.....  
Date / Date : 20/09/2025.....

*Date*



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
THE GENERAL MANAGER

